

Le problème

Chaque entreprise du quartier des Deux Rives, quatrième quartier d'affaires parisien situé dans les 12^e et 13^e arrondissements, organise individuellement la collecte de ses déchets, qui se fait par camion. Cela génère du trafic routier et empêche la massification de certains flux de déchets dont on pourrait optimiser le tri et la valorisation.

Votre solution innovante

Proposer aux entreprises du quartier des Deux Rives, quatrième quartier d'affaires parisien des 12^e et 13^e arrondissements, un système mutualisé et décarboné de collecte de proximité et d'évacuation des déchets par voie fluviale.

Les objectifs

Tester un modèle de déchèterie fluviale à destination des entreprises en cœur de ville

Assurer une collecte des déchets de proximité par vélos-cargos

100 % de report modal pour la collecte des déchets et évacuation par bateau directement vers les centres de recyclage des ports situés sur le fleuve

La description de l'innovation

- **Qui** : Paris, la RATP en partenariat avec VNF, HAROPA-port de Paris et Suez
- **Pour qui** : les entreprises et habitants du quartier des Deux Rives
- **Quoi**

Une vingtaine d'entreprises du quartier des Deux Rives participent à un groupe de réflexion sur la gestion mutualisée de leurs déchets.

Ils ont souhaité tester une solution de proximité grâce à l'installation d'une déchèterie fluviale au cœur du quartier, sur le port de Tolbiac.

Avec le soutien de la Ville de Paris, de la RATP en partenariat avec VNF, HAROPA-port de Paris et Suez, une expérimentation a été montée à la fois sur le transport en mode doux de gros volumes de déchets depuis les entreprises jusqu'au bateau et sur l'évacuation fluviale de l'ensemble des tonnages collecté directement vers les centres de recyclage du port de Gennevilliers.

Les structures locales d'insertion, 13 Avenir, Carton Plein et le Pôle Innovant Lycéen ont assuré la logistique et le transport des déchets des entreprises jusqu'à la déchèterie fluviale.

Tous les professionnels du quartier des Deux Rives ont eu accès à la déchèterie fluviale, ouverte également aux habitants du quartier, pendant 3 jours.

- **Quand**

Émergence de l'idée de déchèterie fluviale : février 2019

Recherche de partenariat : mars – avril 2019

Inventaire des déchets à collecter/vides bureaux : mai-juin 2019

1^{ère} édition de Tri en Seine : du 5 au 7 juillet 2019

Les moyens humains et financiers

0,5 ETP mobilisé en interne pour la participation au groupe de travail et la coordination de l'expérimentation et des partenaires, pendant 4 mois.

- **Budget** : 13 400 € TTC pour l'opération, dont 4 500 € pour la Ville de Paris.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Sur 3 jours : 13 entreprises utilisatrices, 38 particuliers, 15 tonnes de déchets collectés, 9 typologies de déchets.

100 % des flux collectés ont été transférés par voie fluviale à destination du centre de tri/traitement de Gennevilliers embranché fluvial.

L'opération Tri en Seine a généré seulement 21 kg de CO₂ pour l'acheminement des 15 tonnes de déchets récoltées depuis leur lieu de production (pour les entreprises) jusqu'à leur site de traitement et a permis d'éviter 83 % d'émission de CO₂ par rapport à une solution de transport des déchets par camion.

- **Potentiel**

Fort potentiel de répliquabilité

- **Bilan, suivi, évolution**

Une deuxième édition de Tri en Seine est en préparation pour septembre 2020 et une étude de pérennisation du modèle pour les flux en filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) des entreprises est en cours.

3 Mots clés : Mutualisation - Déchets - Ecologie